

# Environnement et santé: plan d'action européen 2004-2010

2004/2132(INI) - 09/06/2004 - Document de base non législatif

**OBJECTIF** : lancer un Plan d'action européen 2004-2010 destiné à réduire le nombre de maladies dues à la pollution de l'environnement.

**CONTENU** : la Commission européenne présente un plan d'action qui trouve son origine dans la stratégie sur l'environnement et la santé et dont le but est de permettre à l'Union européenne de disposer des informations scientifiques nécessaires pour aider chacun des vingt-cinq États membres à réduire les impacts néfastes de certains facteurs environnementaux sur la santé. Les actions proposées dans le plan tiennent compte des préoccupations des autres institutions et concordent avec les actions mises en oeuvre au niveau régional, national, européen, et international, notamment en ce qui concerne le processus paneuropéen de l'environnement et de la santé de l'OMS et l'engagement pris par cette dernière pour garantir un environnement sain aux enfants.

L'objectif sous-jacent est de stimuler une meilleure coopération des acteurs dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la recherche. Dans ce but, la Commission souhaite orienter son action autour de trois axes principaux:

- améliorer la chaîne d'informations nécessaires pour comprendre la relation de cause à effet entre les sources de pollution et les conséquences sur la santé: la Commission précise qu'il s'agit, notamment, de préparer des indicateurs de santé et d'environnement, de développer la surveillance intégrée de l'environnement et de définir une approche cohérente de la biosurveillance en Europe;
- combler les lacunes existantes sur le plan des connaissances en renforçant la recherche sur l'environnement et la santé et en abordant les questions émergentes: la Commission estime, entre autres, qu'il faut centrer la recherche sur les maladies, les troubles (asthme, allergies, troubles neurologiques du développement, cancers perturbations du système endocrinien) et les expositions et qu'il apparaît nécessaire de créer des systèmes méthodologiques pour analyser les interactions environnement/santé;
- réviser les politiques et améliorer la communication: la Commission propose de renforcer la sensibilisation, la communication des risques, la formation et l'éducation afin de donner aux citoyens et aux spécialistes concernés les informations appropriées.